



PROCES-VERBAL

Commission Régionale U6 / U11

Réunion du : Lundi 9 Janvier 2023

Présidence : M. PERFETTI Jean-Claude

Présent(s) : MM CRISTOFARI Paul – PAOLI Daniel - MME PERI
Jeanne – MME VINCIGUERA Eliane – BONAVIDA Antoine

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

PLATEAUX N°13 DU SAMEDI 21 JANVIER 2023

U6 À U9

DE 10H À 13H30

Centre de BALAGNE :

Stade d'ILE ROUSSE

Club organisateur : Entente FC BALAGNE-JS MONTICELLO

Clubs convoqués : AS STA REPARATA / JS CALVI / Entente FC BALAGNE-JS MONTICELLO / SQUADRA LUMIACCIA / AS CALINZANA

Centre de BASTIA I :

Stade de BORGIO

Club organisateur : FC BORGIO

Clubs convoqués : FC BORGIO / AS CASINCA / USC.CORTE PTE LECCIA / FC COSTA VERDE / GFCBL / SC BASTIA / AS CAPI CORSU

Centre de BASTIA II :

Stade de BIGUGLIA Paul TAMBURINI

Club organisateur : FJE BIGUGLIA

Clubs convoqués : FJE.BIGUGLIA / AS FURIANI AGLIANI / AS NEBBIU C.D'ORU / EC.BASTIA SUD / GALLIA.C.LUCCIANA / ASC PIEVE DI LOTA / Fem.EC.BASTIA

RAPPEL

U6 – U7 : DE 10H À 11H30

U8 – U9 : DE 11H30 À 13H30

**PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 28
JANVIER 2023**

PLATEAUX N°13 DU SAMEDI 21 JANVIER 2023

U10 À U11

DE 10H À 13H

PLATEAU A :

Centre de BALAGNE :

Stade d'ILE ROUSSE

Club organisateur : Entente FC BALAGNE-JS MONTICELLO

Clubs convoqués : JS CALVI / AS STA REPARATA / Entente FC BALAGNE-JS MONTICELLO / SQUADRA LUMIACCIA / AS CALINZANA

PLATEAU B :

Stade de MORIANI

Club organisateur : FC COSTA VERDE

Clubs convoqués : FC COSTA VERDE / SC BASTIA / AS CASINCA / AS NEBBIU C.D'ORU / US GHISONACCIA

PLATEAU C :

Stade du BASTIO

Club organisateur : AS FURIANI AGLIANI

Clubs convoqués : AS FURIANI AGLIANI / EC.BASTIA SUD / ASC PIEVE DI LOTA / USC.CORTE PTE LECCIA

PLATEAU D :

Stade de LUCCIANA

Club organisateur : GALLIA.C.LUCCIANA

Clubs convoqués : GALLIA.C.LUCCIANA / FC BORGIO / FJE.BIGUGLIA / SC BASTIA (1 équipe Féminines)

PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 28 JANVIER 2023

**La Commission présente ses meilleurs Vœux pour la Nouvelle
Année à toutes les composantes du Football des Jeunes de notre
Ligue.**

Pace e Salute

CALENDRIER 2022 /2023

13 – SAMEDI 21 Janvier 2023

14 – SAMEDI 28 Janvier 2023

15 – SAMEDI 4 Février 2023

16 – SAMEDI 11 Février 2023

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 11 MARS 2023

17 – SAMEDI 11 Mars 2023

18 – SAMEDI 18 Mars 2023

RATTRAPAGES

SAMEDI 25 MARS 2023

SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023

SAMEDI 22 AVRIL 2023

SAMEDI 29 AVRIL 2023

GESTION EN CAS D'INTEMPERIES

Le bon déroulement des plateaux est à l'appréciation du club organisateur.

Dans l'impossibilité du déroulement de celui-ci, le club organisateur est dans l'obligation d'en informer les clubs et la Commission (éviter les déplacements inutiles).

Changement d'installations (terrains)

Les clubs possédant plusieurs terrains sont dans l'obligation d'informer la Ligue (assurance) et les clubs concernés au plus tard le mardi soir (mercredi convocations des enfants).

Retour Feuilles de présences (OBLIGATOIRE)

En cas de non-respect de cette obligation

- **Santions :** Plus d'organisation de plateaux
Amendes

LOIS DU JEU – NOUVEAUTÉS

U6 – U7

1/ Relance protégée : Dans la zone des 7 mètres

2/ Coup de pied de réparation (pénalty) sur la ligne des 7 mètres au milieu du But

3/ Rentrée de touche

ET :

4/ Coup de pied de coin (corner) 2 options : Conduite de balle ou passe

Précision : Le joueur / joueuse décide de rentrer en conduite de balle suite à un corner ou à une touche, joue librement et donc peut tirer et marquer un but.